

d'autre ressource au Consulat que d'avoir encore recours au Conseil, il y obtint un arrêt qui ordonna, qu'en remboursant par lui le prix de l'adjudication faite aux sieurs Béraud et Vidaud il était subrogé en leur lieu et place.

Les sieurs Béraud et Vidaud s'adressèrent de leur côté au parlement pour faire confirmer leur adjudication. Après une contestation assez longue et assez vive, les parties transigèrent et les sieurs Béraud et Vidaud consentirent enfin à ce que l'adjudication qui avait été faite à leur profit fût expédiée au nom du Consulat.

Le roi-Louis XIV convaincu par lui-même, dans le séjour qu'il fit à Lyon, en 1658, (10) de la nécessité qu'il y avait que la place de Bellecour appartint au Consulat, lui octroya, au mois de décembre de la même année, des lettres patentes par lesquelles il le confirma dans la propriété et jouissance de la place et fief de Bellecour pour être employés à tous les usages de la ville et particulièrement pour servir de place d'armes, à la charge que le Consulat ne pourrait en aliéner, échanger ou vendre aucune partie, et qu'il s'y serait bâti aucune maison, ni édifice pour quelque cause que ce fût.

Il faut observer qu'avant l'adjudication de Bellecour, le sieur Perrachon de Saint-Maurice (11) était convenu avec le Consulat

épousa *Françoise Charrier*, fille de *Jean Charrier* et de *Dorothée Mascranny*.

(10) Louis XIV logea dans l'hôtel de la Valette, qui alors s'appelait la Maison-Rouge, et fut désignée plus tard sous le nom d'hôtel de Malte, ce dont je n'ai pu découvrir encore la raison positive. Il était accompagné du cardinal Mazarin et de toute la cour et ne voulut point d'entrée solennelle ; la cour partit ensuite pour aller à Marseille.

Le Consulat donna 220 livres aux pères Jésuites pour un spectacle et ballet représentés devant le Roi. Le 1^{er} décembre, à l'occasion de l'arrivée du duc de Savoie, il y eut un grand repas donné au Roi à l'Hôtel-de-Ville. Le Roi et la reine partirent le 13 janvier 1659.

(11) *Perrachon de Saint-Maurice* : Ce fut lui qui fit construire l'hôtel de l'Europe, qui passa ensuite aux Oliviers de Sénozan, dont les armes sont peintes sur le plafond d'une des salles à l'angle, puis aux *Nicolas de Montriblout*.